

APPEL À CANDIDATURE
voyons voir art contemporain et territoire

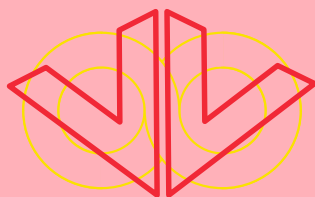


VOYONS
VOIR

RÉSIDENCE AU COLLÈGE
LA MARQUISANNE
TOULON

APPEL À PROJET

2022-2023



Céline Ghisleri : Directrice
celineghislerivoyonsvoir@gmail.com

Aude Halbert : Chargée de projets et de communication
audehalbert@voyonsvoir.org



APPEL À PROJET RÉSIDENTICE AU COLLÈGE La Marquisanne TOULON

DATES CLÉS

Lancement appel à candidature

24 novembre 2022

Deadline appel à projet

6 janvier 2023

Sélection des dossiers & Jurys

Début janvier 2023

Annonce lauréat.e

15 janvier 2023

LA RÉSIDENCE

Dates de résidence

Entre 27 février et le 1er juin
2023 (sans les vacances)

Bourse de résidence :

500 € hebdomadaire

X 12 semaines

= 6000 €

LES ATELIERS

La résidence comporte un
programme d'ateliers et des
visites rémunérés au tarif DRAC
60€/heure

Infos / Contact :

VOYONS VOIR

residence@voyonsvoir.org

Aude Halbert - Chargée de
projet

Céline Ghisleri - Directrice

WWW.VOYONSVOIR.ART

...

Cet appel à projet est porté par voyons voir, et le Collège de La Marquisanne à Toulon. Il propose aux artistes d'y répondre avec un projet élaboré en fonction du contexte décrit et selon les conditions décrites ci-dessous.

L'artiste candidate pour une résidence, en milieu scolaire, de recherche, de création artistique et d'initiation à l'art contemporain. La résidence pourra s'achever par un événement de restitution au collège de La Marquisanne.

L'artiste bénéficiera d'une rémunération et d'un espace de travail autonome, dit atelier, pendant les 12 semaines de résidence en dehors des vacances scolaires.

Pour faire acte de candidature, l'artiste exposera brièvement sa pratique et une recherche plastique en cours, qu'il développera lors de ses 12 semaines de résidence au sein de son atelier.

Parallèlement, l'artiste proposera un programme d'initiation à l'art contemporain aux élèves de 3e du collège (7 classes) avec : ateliers de pratique artistique en cohérence avec sa pratique, des visites de lieux d'art contemporain du territoire, et des moments d'échanges avec tous les élèves du collège, ainsi que les élèves des écoles de réseau. La fréquence de ces moments est à définir avec l'établissement scolaire.

Ces moments d'échanges pourront se faire dans l'atelier et en dehors, selon la pratique de l'artiste afin de permettre aux élèves de suivre les différentes étapes du processus de recherche et de création : le temps, l'investissement, le travail de l'artiste et toutes autres propositions qui pourraient s'inscrire dans ce dispositif.



APPEL À PROJET RÉSIDENCE AU COLLÈGE La Marquisanne TOULON

LES ATTENTES DU PROJET :

- Travail avec les élèves
- L'initiation aux mondes de l'art contemporain toulonnais
- Accessibilité à l'art et à la culture
- La prise en compte de l'inscription du collège dans une démarche de dimension durable
- La rencontre avec une oeuvre par la découverte d'un processus de création
- La mise en relation de divers champs du savoir
- La construction d'un jugement esthétique
- La (re)découverte d'un territoire
- La fréquentation de lieux de création et de diffusion artistique
- La découverte des métiers de l'exposition

LES ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE :

- Installer son atelier au sein du collège
- Assurer une présence quotidienne et garantir un accueil systématique aux élèves
- Se rendre disponible pour accueillir les élèves dans son espace de travail
- Encouragement à l'implication des élèves
- Proposer un cycle d'ateliers de pratique artistique
- Proposer un cycle de visites à la découvertes des lieux d'art contemporain à Toulon (Metaxu, écoles d'art, Le port des créateurs, visites d'ateliers d'artistes, galeries d'art, etc.)
- Développer son projet personnel sur lequel, il ou elle échangera avec les élèves en vue de l'exposition de fin d'année (juin 2023)
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de voyons voir, le personnel enseignant et administratif du collège

LES ENGAGEMENTS DES PORTEURS :

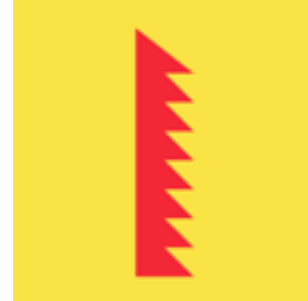
- Travailler en étroite collaboration entre voyons voir, le personnel enseignant et administratif du collège
- Impliquer les publics désignés par les porteurs
- Réalisation d'une exposition avec les porteurs de projet

CONDITIONS & RESSOURCES

- > Disponibilité de l'artiste 12 semaines au total (sauf vacances)
- > Dates de la résidence entre février et juin 2023
- > Ateliers de pratiques et visites sur le territoire
- > Rémunération 2000 € par mois durant trois mois soit 6000 €
- > Rémunération des ateliers 60 € /heure tarif DRAC

INFOS CLÉS

APPEL À CANDIDATURE



SÉLECTION & CONDITIONS

L'artiste doit être inscrit.e à l'Urssaf limousin et/ou elle ou il doit pouvoir émettre une facture.

voyons voir réceptionne les dossiers et sélectionne les candidatures admissibles au projet.

LE JURY est composé de

- Mme Céline Ghisleri directrice de voyons voir
- Mr Stephane Poitrinet, chef d'établissement du collège la Marquisanne
- Mr Yann Le Formal, enseignant d'arts plastiques
- Mme Odile Maury, enseignante au collège la Marquisanne
- Mme Céline Ghisleri directrice de voyons voir
- Mr Stephane Poitrinet, chef d'établissement du collège la Marquisanne
- Mr Yann Le Formal, enseignant d'arts plastiques
- Mme Odile Maury, enseignante au collège la Marquisanne
- Une personne représentant le dispositif de la Cité Éducative Toulon
- Une personne représentant la DAAC
- Une personne représentant la DRAC Paca, Transmission des savoirs
- Une personne représentant le monde de l'art du territoire
- Des personnes représentant les élèves
- Une personne représentant la DSDEN - cité éducative

DÉROULÉ

La résidence dure 12 semaines de février à juin 2023 (sauf vacances)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'un portfolio avec CV
- d'un projet répondant aux attendus de la résidence
- d'un justificatif du statut permettant au.à la candidat.e d'émettre une facture.

Le tout au format pdf rassemblé en un seul pdf. Préciser dans le titre du document et le mail NOM/Prénom/RÉSIDENCEAUCOLLÈGE

Le dossier doit être envoyé avant le 6 janvier à l'adresse residence@voyonsvoir.org.

LIEU D'ACCUEIL

Collège La Marquisanne - Toulon
48 chemin Belle Visto - 83 200 Toulon

PARTENARIAT

l'équipe de voyons voir travaille sur ce projet en collaboration avec :

- > Lieux d'art contemporain de la ville de Toulon
- > l'École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

Ce projet met en œuvre les trois fondements du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel :

- La rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création
- La pratique artistique et culturelle à travers la mise en relation de différents champs du savoir favorisant la construction d'un jugement esthétique.
- Elle incite également à la découverte et à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique.

La pratique artistique et l'ouverture culturelle participent à la formation des jeunes. L'expérience artistique, par une approche sensible, permet au jeune de remobiliser la confiance en soi, la capacité à s'aventurer vers ce qui est nouveau, de faire tomber les inhibitions dans l'expression d'une opinion, d'une idée, d'un jugement... Elle est l'endroit de tous les possibles et participe à l'éveil de la conscience à l'environnement proche et au monde qui nous entoure

La résidence d'artistes doit s'inscrire dans une dynamique de territoire facilitant la rencontre entre acteurs éducatifs, acteurs culturels et familles en contribuant à renforcer le lien social.

La résidence en établissement scolaire est donc le point de convergence de plusieurs projets :

- projet de soutien à la scène artistique et aux artistes
 - projet de création d'un artiste ou d'une équipe artistique
 - projet éducatif d'une structure culturelle
 - projet d'école ou d'établissement (volet artistique et culturel)
 - projet de développement culturel d'une collectivité territoriale.
- Il contribue à la construction du « Parcours d'éducation artistique et culturelle »

REF Circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication n° 2006-01 du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences

Circulaire n° 2010-032 du 5-3-2010 parue au Bulletin officiel n° 10 du 11 mars 2010

Circulaire du 3 mai 2013 des Ministères de l'Éducation nationale et de la Culture

Dossier complet sur demande

Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au :
6 janvier 2023 minuit

Communication de la sélection :
15 janvier 2023

RÉSIDENCES



EXPOSITIONS



ACTIONS
ÉDUCATIVES



Collège La Marquissanne

Situé à Toulon au cœur du quartier de l'escaillon le collège La Marquissanne (REP +) scolarise près de 540 élèves dans des locaux et des espaces agréables.

Les équipes pédagogiques, éducatives et tous les personnels sont mobilisés quotidiennement pour proposer à nos élèves des parcours d'excellences et de nombreux projets pédagogiques et citoyens.

Les notions de solidarité, de citoyenneté et de développement durable sont très importantes et constituent un marqueur important de l'identité de notre établissement.

L'éducation artistique et culturelle agrège de nombreuses actions et le collège est habitué à recevoir des résidences d'artistes depuis de nombreuses années. Mettre en œuvre des actions innovantes et interdisciplinaires est ancré au cœur de nos pratiques.

Nous nourrissons beaucoup d'ambition pour nos élèves et souhaitons les confronter au processus créatif dans toute sa richesse et sa complexité.

Tourné vers son environnement le collège La Marquissanne est un lieu d'accueil inclusif situé au cœur d'un réseau d'écoles partenaires que nous cherchons à intégrer à nos différentes actions.

Cet appel à projet s'inscrit donc dans une dynamique plus large que nous vous invitons à rejoindre.



RÉSIDENCES



EXPOSITIONS



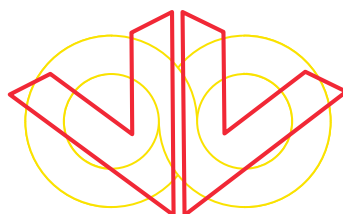
ACTIONS
ÉDUCATIVES



Voyons voir art contemporain et territoire

Programme régional de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager.

VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE propose, chaque année, un programme de résidences en contexte patrimonial en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les paysages, les métiers, les manufactures et entreprises familiales, les sites architecturaux, sont des contextes de recherche et de création pour les artistes que nous invitons. Une résidence dédiée à l'émergence, est ouverte aux jeunes diplômés des écoles d'art de Toulon, Marseille et Aix en Provence, concomitante à une résidence curatoriale. Le Festival Watergame qui se déroule dans un jardin aixois, propice à la performance, mais aussi d'autres collaborations avec Art-ORama, le centre d'arts plastiques de Port de Bouc ou Chroniques donnent lieu chaque été à d'autres projets d'exposition. Un travail d'éducation et sensibilisation artistique et culturelle en vue des publics éloignés, accompagne toutes nos actions et inscrit voyons voir dans le respect des droits culturels du citoyen.



Renseignements

residence@voyonsvoir.org

voyons voir art contemporain et territoire

Le Patio, 1 place Victor Schoelcher 13090 Aix en Provence

Céline Ghisleri : Directrice

celineghislerivoyonsvoir@gmail.com

Aude Halbert : Chargée de projets et de communication

audehalbert@voyonsvoir.org

Soutenu par



agence nationale
de la cohésion
des territoires